

# De la citoyenneté active vers le développement de la ville durable: le cas de Canaan

Anne-Laurence Verret, David Telcy, Anie Bras et Evens Emmanuel

Centre de recherche et d'appui aux politiques urbaines, Université Quisqueya, Port-au-Prince, Haïti

**Résumé:** Les villes se transforment et évoluent à une vitesse qui rend leur organisation complexe. Et lorsque la carence des autorités publiques en la matière prend des proportions de démission nationale, les populations livrées à elles-mêmes s'organisent pour prendre en main la gestion de leur territoire. Cet article a pour objectif d'analyser, à travers le cas de Canaan, une approche alternative de gestion de la ville.



**Rezime:** Vil transfòm epi yo evolye ak yon vitès ki lakòz òganizasyon yo vin difisil. Epitou, lè nou tande Leta ki responsab kalite dosye sa yo fèmen je yo epi yo fè lasoud orèy, popilasyon an pa genyen gadò epi li pran tèt li pou kont li pou li jere teritwa li. Prensipal objektif atik sa a, se analize apati dosye Kanaran an, yon lòt fason pou yo jere yon vil.

## 1. INTRODUCTION

Territoire particulier ou combinaison de territoires, la ville est le produit d'un entrelacement de l'espace et du temps[1]. Elle résulte de longs processus d'échanges, de transformations, et de mutations socioéconomiques et spatiales. Planifier, aménager et gérer la ville relève principalement de l'action politique menée par les autorités publiques. La nation a le devoir constitutionnel d'assurer à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement, et de garantir à tous la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs [2]. La planification, l'aménagement et la gestion s'avèrent donc des exercices vitaux pour le bon fonctionnement de la ville, mais toutefois complexes dans la mesure où ils font interagir une multiplicité d'acteurs aux intérêts différents, voire divergents. Ils en appellent « *aux inégalités et aux conflits qui relèvent de la société dans son ensemble*<sup>1</sup> ».

Si la croissance urbaine désordonnée de l'Europe fut à la base d'un urbanisme visant à organiser et à aménager la ville, cet urbanisme semble dépassé lorsqu'il s'agit de remédier à l'incontrôlable invasion des zones urbaines dans des conditions économiques défavorables prévalant dans les pays en développement [3]. Face à la rapidité, à l'ampleur et à la pression de la croissance urbaine, les politiques urbaines, à travers les diverses actions conduites, ont effectivement montré leurs limites dans nombre de pays du Sud. Un état des lieux du phénomène urbain en Haïti expose clairement que « *la croissance rapide des villes haïtiennes s'est majoritairement opérée de manière spontanée et désorganisée, en dépit des dispositions légales prévues et des plans ou schémas de développement, rarement ou partiellement mis en œuvre*<sup>2</sup> ».

Le séisme de 2010 a crucialement révélé l'inefficacité, voire l'incapacité, des différentes structures de l'État haïtien en matière de planification, d'aménagement et de gestion de la ville. Avec ses déclarations d'utilité publique (DUP) post-séisme, suivies d'aucune réalisation de projets d'aménagement, l'État, assisté de la communauté internationale, contribua à la création du quartier « Canaan », aujourd'hui vaste bidonville de plus de 27 km<sup>2</sup> abritant plus de 200 000 habitants livrés à eux-mêmes. Que faire lorsque la carence de l'État prend des proportions de démission nationale et que l'urbanisme classique *top-down* ne semble pas être une réalité palpable? La communauté de Canaan, en l'absence des autorités publiques, s'est structurée autour d'organisations communautaires de base veillant à l'organisation de l'espace et aux besoins des habitants en matière de services essentiels et urbains. Cette prise en charge de la gestion d'une communauté par elle-même fait appel à des notions d'urbanisme participatif, voire de citoyenneté active. Cet article se propose d'analyser le cas de Canaan par un travail d'observation de terrain, d'entretiens et d'enquête. Ce faisant, il poursuit l'objectif de montrer comment les habitants organisent leur milieu dans un contexte de défaillance étatique et d'examiner *in fine* les possibilités d'intégrer une approche alternative de gestion (gouvernance) *bottom-up* dans la poursuite du développement d'une ville durable.

## 2. D'UN URBANISME PARTICIPATIF VERS UNE CITOYENNETÉ ACTIVE

La ville repose, pour ses besoins quotidiens, ses sources d'alimentation, de revenu et de services, sur « *un jeu d'attraction et de rayonnement à l'extérieur*<sup>3</sup> ». Son existence renvoie à une

1. Roncayolo, M. (1997). *La ville et ses territoires*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Folio Essais – Gallimard.

2. Tribouillard, C., et coll. (2016). *Étude pour l'identification et la formulation du programme de développement urbain du 11<sup>ème</sup> FED en Haïti*.

*Document d'analyse sectorielle*, Référence contrat: N° FED/2015/364-794.

3. Roncayolo, M. (1997). *La ville et ses territoires*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Folio Essais – Gallimard.

division technique, sociale et spatiale de la production [4], et suppose des échanges entre les producteurs de biens et de services de natures diverses. L'urbanisme, administré par les pouvoirs publics, est appelé à produire, à organiser, à aménager la ville, mais aussi à assurer/contrôler (directement ou indirectement) cet ensemble de services allant de l'assainissement à la distribution des énergies, en passant par les moyens de communication [3].

Il s'agit, avec l'urbanisme classique, d'une approche *top-down* de la production de la ville, où les autorités publiques « proposent » aux habitants la ville qu'elles jugent idéale pour l'intérêt collectif. Or, les membres d'une collectivité connaissent mieux que personne leurs propres besoins et sont les plus aptes à en guider le processus de croissance organique: « *Peu importe le talent des architectes et des urbanistes [...], un composé organique ne peut être obtenu que par l'action d'une collectivité où chacun contribue à façonner les secteurs de l'environnement qu'il connaît le mieux*<sup>4</sup>. » Une politique plus efficace devrait effectivement conduire à une collaboration plus intime avec les populations: elle pousserait les gens à s'impliquer davantage dans des opérations d'aménagement urbain, favoriserait leurs initiatives, tout en créant des liens de solidarité [3]. L'urbanisme participatif, développé dans les années 1960 et autrement connu sous le nom d'*advocacy planning*, fait justement appel à ces notions d'implication et de participation des citoyens au processus de production de leur cadre de vie. Il affirme comme principe fondamental que « *seul l'espace tel qu'il est vécu et perçu par les habitants constitue le véritable support de la démarche urbanistique*<sup>5</sup> ». Pour leur part, des promoteurs du mouvement *community planning* tels que Peter Propoktin et Élisée Reclus, cités par Zet Laoui-Léger [5], défendent une prise en charge de soi des habitants pour planifier leur ville « *from the bottom-up*<sup>6</sup> ». Cette position renvoie elle-même à la notion de citoyenneté active. Si la participation citoyenne est considérée comme « *l'ensemble des démarches formelles permettant aux citoyens [...] de contribuer aux choix engageant la vie en société et de participer à la réalisation de ces choix via la mise en œuvre des politiques publiques*<sup>7</sup> », la citoyenneté active pousse plus loin l'implication et le rôle des habitants dans la fabrication et la gestion de leur cité. Quoique reprise et en vogue depuis quelques années, cette notion ne semble pas avoir fait l'objet d'une définition consensuelle bien arrêtée. Néanmoins, elle suppose que les « citoyens soient non seulement

participants mais véritablement acteurs dans la cité<sup>8</sup> ». Elle dépasse le simple cadre de la consultation ou de la concertation pour rendre les citoyens autonomes et créateurs de projets. Il ne s'agit plus du rapport traditionnel entre un pouvoir hiérarchique et un citoyen consommateur. Le rôle des autorités publiques, notamment des municipalités, en ressort profondément modifié: elles deviennent plutôt des « catalyseurs » de l'action et de la créativité des citoyens en apportant un appui (matériel et financier) ou en facilitant la mise en interrelation des acteurs.

### 3. MATÉRIEL ET MÉTHODES

#### 3.1 Présentation du site d'étude

Située au nord-est de la région métropolitaine de Port-au-Prince, cette vaste étendue communément appelée « Canaan » est un quartier de la commune de Croix-des-Bouquets (voir la carte 1), dont la ville représente un carrefour stratégique reliant la capitale au nord du pays et la République dominicaine (par voies terrestres).

Carte 1 Limite administrative de Croix-des-Bouquets



4. Alexander, C. (1976). *Une expérience d'urbanisme démocratique: L'Université d'Orégon*, Paris, Éditions du Seuil.
5. Lacaze, J.-P. (1997). *Les méthodes de l'urbanisme*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, Presses universitaires de France.
6. Zet Laoui-Léger, J. (2013). *Urbanisme participatif*, <http://www.participation-et-democratie.fr/en/dico/urbanisme-participatif>, consulté le 5 août 2016, p. 2.
7. La Documentation Française, citée par Sidi Salah Nasri (2010). *La gouvernance urbaine: Une démarche incontournable pour un habiter durable: Cas de l'amélioration urbaine à la Cité Zouaghi à Constantine*, Thèse de master, Université des Frères Mentouri, Constantine, <http://en.calameo.com/read/0000010843d5ca830610e>, consulté le 15 août 2016.

8. Martayan, S., et Hervé, M. (2000). *Gouvernance urbaine et participation citoyenne – L'expérience de Parthenay*, Intervention à la Commission Gouvernance Congrès Mondial des Villes, Bruxelles, Belgique, <http://194.250.166.236/villenum1000/interventions/textes/Note-Bxl131100re.PDF>, consulté le 25 juillet 2015, p. 1.

**Tableau 1** Limite administrative et superficie, quartier de Canaan 2012

| SUPERFICIE (HA)              | NOMS DE BLOCS |               |               |               | Grand Total     | Pourcentage (%) |
|------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|-----------------|-----------------|
|                              | Canaan        | Corail        | Jerusalem     | ONA-Ville     |                 |                 |
| Commune/Section communale    | Canaan        | Corail        | Jerusalem     | ONA-Ville     | Grand Total     | Pourcentage (%) |
| <b>CROIX-DES-BOUQUETS</b>    | <b>646,46</b> | <b>279,08</b> | <b>810,76</b> | <b>267,38</b> | <b>2 003,68</b> | <b>81,96</b>    |
| 10 <sup>e</sup> des Orangers | 168,05        |               | 6,69          |               | 174,74          | 7,15            |
| 2 <sup>e</sup> Crochus       | 235,22        | 128,37        | 735,04        | 56,82         | 1 155,45        | 47,27           |
| 2 <sup>e</sup> Varreux       | 243,19        | 150,72        | 69,03         | 210,56        | 673,49          | 27,55           |
| <b>THOMAZEAU</b>             |               |               | <b>31,82</b>  | <b>409,06</b> | <b>440,88</b>   | <b>18,04</b>    |
| 1 <sup>re</sup> Crochus      |               |               | 31,82         | 409,06        | 440,88          | 18,04           |
| <b>GRAND TOTAL</b>           | <b>646,46</b> | <b>279,08</b> | <b>842,58</b> | <b>676,44</b> | <b>2 444,57</b> | <b>100</b>      |
| Pourcentage (%)              | 26,44         | 11,42         | 34,47         | 27,67         | 100             |                 |

Accessible via les routes nationales n° 1 et 3, le quartier de Canaan, autrefois connu sous le nom d'« Habitation Corail Cesselesse », est sis entre le piémont des montagnes du Trou-d'Eau et la Plaine du Cul-de-sac. Il est composé de quatre blocs : Canaan, Corail, Jérusalem et ONA-ville, dont la superficie totale est estimée, par le Système d'information du logement et des quartiers<sup>9</sup> (SILQ) en 2012, à 24,44 km<sup>2</sup>; 20,03 km<sup>2</sup> (81,96%) appartiennent à la commune de Croix-des-Bouquets et 4,40 km<sup>2</sup> (18,04%) à celle de Thomazeau (voir la carte 2 et le tableau 1). En 2014, l'étalement continu de la zone fait passer la superficie de Canaan à 27,37 km<sup>2</sup>, dont 22,86 km<sup>2</sup> (83,53%) dans la commune de Croix-des-Bouquets et 4,50 km<sup>2</sup> (16,47%) dans celle de Thomazeau (voir la carte 3).

Le quartier de Canaan pré-séisme était considéré comme une vaste étendue désertique, recouverte essentiellement de broussailles et d'arbustes. À ce titre, il a fait l'objet d'une première déclaration d'utilité publique en 1971 à des fins touristiques. Un plan directeur de tourisme, élaboré par le Bureau d'aménagement touristique de l'Ouest, était en cours d'exécution avant le séisme, tandis que divers projets privés d'envergure étaient envisagés dans le cadre du Plan directeur du Pôle Nord de développement urbain [6]. Seul le bloc ONA-ville a fait l'objet de la réalisation de logements sociaux lancés en 2003. L'arrêté du 22 mars 2010 déclarant d'utilité publique les terrains de la zone de Canaan « à des fins de relocalisation des victimes du séisme du 12 janvier 2010<sup>10</sup> » a ouvert le champ à une transformation radicale et rapide de cet espace. Des broussailles aux camps de fortune abritant les victimes des environs et d'ailleurs et migrants de provinces, Canaan s'est urbanisé en « nouvelle ville » de près

9. Le Système d'information du logement et des quartiers (SILQ) est un système intégré composé d'une base de données géographiques, d'un outil de visualisation des données cartographiques (Geoportail), de procédures de partage des données et d'un réseau d'utilisateurs et de producteurs de données (Source : <http://silqhaiti.com/contexte>).

10. Le Moniteur (2010). Arrêté déclarant d'utilité publique les propriétés s'étendant de l'angle de la Rivière Bretelle à la Route nationale numéro 1 en passant par Bon Repos et Corail-Cesselesse formant un polygone avec la zone communément appelée Concombre, article 1, 22 mars.

**Carte 2** Limite administrative, quartier de Canaan 2012. (Base de données SILQ 2012)

de 200 000 habitants et plus de 10 millions de dollars américains d'investissement [7].

### 3.2 Méthodes

Ce travail, de nature exploratoire, a fait l'objet d'une approche principalement qualitative. L'objectif de l'article étant de comprendre comment des habitants organisent leur territoire en l'absence de l'État, objectif essentiellement descriptif, le choix de l'approche qualitative s'imposait ainsi que celui de la méthodologie de *case-study* à travers la sélection de Canaan comme site d'étude. Les méthodes appliquées pour la collecte de données sont l'observation, les entretiens semi-directifs et l'analyse documentaire (lois, arrêtés, actes, rapports, études). Néanmoins, dans le but de mieux appréhender la composition sociodémographique de la population de Canaan et l'évolution spatiale de la zone, un questionnaire a également été conduit ainsi qu'un travail de photo-interprétation d'images aériennes.

Par ailleurs, ces diverses méthodes ont permis d'atteindre nos objectifs en mettant l'accent sur la dimension physique et

Carte 3 Vue aérienne, quartier de Canaan, 2014



spatiale de la question, de même que sur la dimension humaine et sociale. Les deux méthodes traitant de la dimension physique et spatiale sont les observations et le questionnaire; celles qui se rapportent au domaine social et humain incluent les entretiens semi-directifs. En outre, les documents analysés apportent des informations complémentaires aux autres méthodes.

- **Observations :** Deux journées de visite ont été effectuées dans le but de parcourir et de découvrir le paysage urbain de Canaan, d'expérimenter et de « lire » l'espace au regard de l'aménagement, de la distribution des parcelles, de la voirie, des types de construction. Les visites ont également fourni l'occasion d'observer la population dans son quotidien, et de s'entretenir librement avec des habitants rencontrés de manière aléatoire. Ces visites ont été réalisées avec l'assistance d'un guide, leader/mobilisateur communautaire de la zone.
- **Questionnaire :** Cette méthode comprenait un format mixte: soit un entretien directif, soit un formulaire que les participants devaient remplir. Les personnes ciblées étaient les chefs de ménage ou toute autre personne en mesure de répondre. Les questions se rapportaient au type et à l'état du bâti et au statut socioéconomique, éléments susceptibles d'influencer et d'expliquer certains choix et comportements.
- **Entretiens semi-directifs :** Le but de ces entretiens était de cibler des habitants et acteurs, intervenant à divers échelons, ce qui permettrait de comprendre comment s'organisaient la planification, l'aménagement et la gestion de la communauté. À cette fin, ont été interviewés des leaders communautaires (ayant également plusieurs chapeaux), assistant-gestionnaire, travailleur social et ingénieur responsable de projet travaillant avec la plateforme communautaire ou des organisations internationales non gouvernementales. Afin de maintenir l'anonymat des participants, des noms de codes ont été assignés et seront utilisés dans le présent article; par exemple, « Participant 1 ».

### 3.3 Méthode d'échantillonnage

La méthode aléatoire simple a été utilisée: 62 bâtis ont été numérisés, sélectionnés et répartis à travers les 4 blocs, Canaan, Jérusalem, Corail, ONA-ville, et la zone d'extension Orangers (voir la carte 4). Six participants ont pris part aux entretiens, ce qui a permis d'obtenir des informations plus en profondeur.

## 4. RÉSULTATS ET DISCUSSION

### 4.1 D'une citoyenneté active vers un urbanisme participatif

Une fois le caractère permanent de leur établissement intégré et la défaillance des autorités publiques « confirmée », les habitants de Canaan ont vite amorcé des initiatives de gestion de leur milieu. Au fil du temps, la gestion du quartier s'est vue assurée par un nombre important d'organisations communautaires de base (OCB). Chacun des blocs (et sous-blocs) de Canaan comporte une diversité d'OCB, cellules et groupes intervenant sur des aspects spécifiques et relatifs aux problèmes rencontrés par les habitants. L'assainissement, l'approvisionnement en eau (potable) et en électricité, la réfection des routes et des logements, le reboisement et la protection environnementale, la gestion des conflits sont autant de questions auxquelles les organisations tentent d'apporter des éléments de réponses. Le développement de la zone étant au centre des préoccupations et au cœur des initiatives, certains groupes se revendiquent tout simplement comme participants au développement de Canaan. Plus d'une centaine d'OCB ont été recensées à travers l'étendue du territoire (Participant 1), parmi lesquelles: « OCDC: *organisations des Citoyens pour le Développement de Canaan*; COSC: *Coordination des organisations pour la sauvegarde de Canaan*; ORICOS: *Organisation Inter-Caribéenne pour la Coopération sociale*; COPROVACA: *Comité des Professionnels pour la valorisation de Canaan*; CDSRC: *Comité de Développement des Citoyens Stables pour la Reconstruction de Canaan*; OSE-ASSEZ: *l'Organisation pour la Sauvegarde de l'Environnement*; HAP: *Haiti en Action pour le Progrès*<sup>11</sup>. »

Depuis 2012, les OCB se sont regroupées à travers une plateforme nommée « Centre de ressources communautaires » (CRC). Cette dernière a été créée dans le but de renforcer la communication entre les OCB et d'assurer une meilleure coordination et une meilleure

11. Noël, R. (2012). *Reconstruction et environnement dans la région métropolitaine: Cas de Canaan ou la naissance d'un quartier ex-nihilo*, Port-au-Prince, Group URD, [http://www.urd.org/IMG/pdf/ReconstructionetEnvironnement\\_Rapport\\_Canaan\\_Nov2012.pdf](http://www.urd.org/IMG/pdf/ReconstructionetEnvironnement_Rapport_Canaan_Nov2012.pdf), consulté le 20 juillet 2016, p. 11.

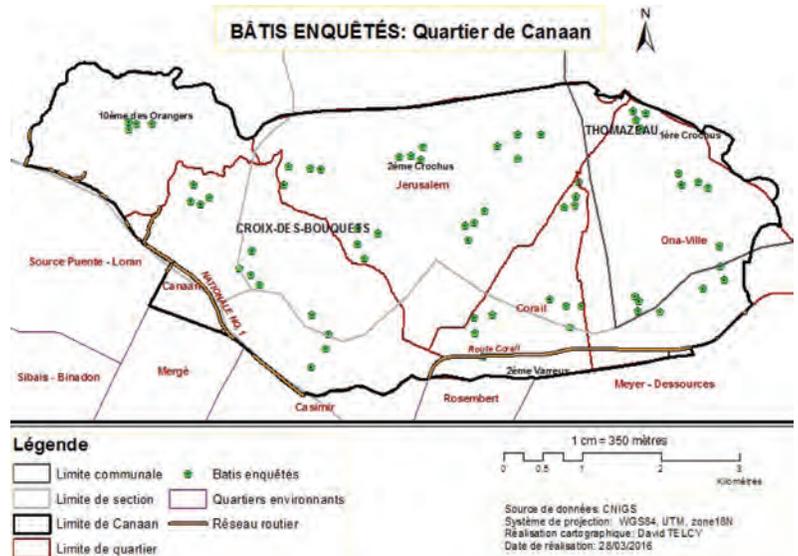
cohérence dans leurs actions et projets. Le CRC fait figure d'autorité auprès de la population. Il sert, par ailleurs, d'intermédiaire et de facilitateur entre la communauté et les structures nationales ou internationales susceptibles d'intervenir à Canaan, mais joue aussi le rôle de défenseur des intérêts de la population (Participant 2).

Font également figure d'autorité les leaders communautaires. Il est difficile de définir les rapports ou la hiérarchie existant entre les OCB et les leaders communautaires, mais ces derniers détiennent un certain contrôle de l'organisation de l'espace. Chaque bloc (et sous-bloc) est, en effet, dirigé par des leaders communautaires qui se réclament «chefs de leur quartier» (Participant 1). Ces derniers décident de la vente des parcelles, de leur délimitation et de celle des routes ; ce faisant, ils assurent la gestion de conflits susceptibles d'émerger par rapport à l'acquisition des parcelles, entre autres.

Toutes ces initiatives d'organisations communautaires renvoient bien à la notion de citoyenneté active présentée supra. Des habitants prenant en main la gestion de leur milieu, initiateurs de projets d'aménagement et de services, à la recherche de solutions et de financement, des habitants «planifiant» leur ville *from the bottom-up*, voilà autant de comportements de citoyens acteurs et créateurs de leur cadre de vie. Toutefois, la notion de citoyenneté active, comme celle de participation citoyenne, suppose un minimum d'implication des autorités publiques dans la production et la gestion de la ville. Ces deux notions sous-entendent que les autorités publiques soient elles aussi présentes et actives. Il s'agit de «coproduire» l'espace en capitalisant les capacités et les compétences propres à chacun dans l'optique d'obtenir un cadre de vie idéal à l'épanouissement des habitants. Or, dans le cas de Canaan, il n'en était pas ainsi : aucun accompagnement, aucune régulation des municipalités concernées (ou autres structures publiques) dans le processus de fabrication de ce quartier. Ce qui laisse, d'une part, Canaan avec un statut administratif incertain. D'autre part, en dépit des efforts de la population en la matière, Canaan n'a pas réussi à avoir une organisation spatiale optimale en matière de trame viaire, d'espace public, d'usage diversifié du sol, de mixité sociale, de densité adéquate et de connectivité ; autant de caractéristiques qui contribuent à rendre durable une ville.

Récemment, en 2015, l'État haïtien allié de partenaires internationaux s'est décidé à entamer un projet de développement communautaire et urbain de Canaan<sup>12</sup>. La

Carte 4 Bâtis enquêtés à Canaan



démarche privilégiée pour ce projet, actuellement en phase d'études préliminaires, est celle d'un urbanisme participatif ou *community planning* passant également par une citoyenneté active. Aidés du CRC, les acteurs de ce projet se sont lancés dans une série d'activités allant dans ce sens : renforcement de capacités des OCB par la formation dans certains domaines, élaboration et gestion de petits projets par la population, exécution et financement des meilleurs projets soumis et retenus (Participant 1), réalisation de tables de quartier hebdomadaires réunissant population et acteurs pour travailler à l'élaboration du plan de la zone (Participant 3).

Si cette dynamique de cofabrication idéale semble être bien accueillie par la majorité de la population, elle n'est pas sans complexités et embûches, car venue tardivement.

## 5. CONCLUSION

L'étude du cas de Canaan créé *ex nihilo* et organisé tant bien que mal par la population en l'absence de l'État montre une forte volonté citoyenne, un besoin crucial des habitants de non seulement participer à la fabrication de leur cité, mais encore de se prendre en charge :

*«La participation est une vertu intrinsèque. Lorsque nous disons que les individus sont mieux en mesure d'éprouver leur appartenance au monde où ils vivent s'ils ont participé à sa conception, cette affirmation présente en fait deux aspects. D'une part, nous avons besoin de pouvoir jouer un rôle actif par rapport à notre environnement. C'est là un besoin humain fondamental: le besoin de créer et d'exercer un contrôle.*

urbaine et, d'autre part, à un secteur plus dynamique et équitable au regard des moyens de subsistance, favorisé par la réduction des obstacles de marché et la stimulation de nouvelles opportunités économiques. Les acteurs intervenant dans ce projet sont l'Unité de construction de logements et bâtiments publics (UCLBP), représentant le gouvernement haïtien ; l'USAID et la Croix-Rouge américaine comme partenaires financiers ; l'ONU-Habitat comme coordonnateur technique ; Global Communities et Habitat for Humanity comme partenaires techniques.

12. Le but de cette intervention est de parvenir, d'une part, à une zone urbaine plus résiliente et fonctionnelle à travers une amélioration du quartier et des initiatives de gestion

**Tableau 2** Limite administrative et superficie, quartier de Canaan 2014

| COMMUNE/SECTION COMMUNALE      | SUPERFICIE (HA) |
|--------------------------------|-----------------|
| Croix-des-Bouquets             | 2 286,38        |
| 10 <sup>ème</sup> des Orangers | 520,71          |
| 2 <sup>ème</sup> Crochus       | 1 155,71        |
| 2 <sup>ème</sup> Varreux       | 609,96          |
| Thomazeau                      | 450,83          |
| 1 <sup>ère</sup> Crochus       | 450,83          |
| <b>GRAND TOTAL</b>             | <b>2 737,20</b> |

[...] D'autre part, les individus doivent pouvoir s'identifier au fragment d'environnement où ils vivent et travaillent. Ils ont besoin d'éprouver un certain sentiment de la propriété, de la territorialité<sup>13</sup>. »

13. Alexander, C. (1976). *Une expérience d'urbanisme démocratique: L'Université d'Orégon*, Paris, Éditions du Seuil.

Cependant, lorsque la participation citoyenne ou la citoyenneté active sont appliquées dans des contextes de désengagement des autorités publiques et surtout de naissance de quartier, comme c'est le cas présent, elles présentent d'importantes limites dans la poursuite d'un développement durable. ■

## REMERCIEMENTS

Les auteurs remercient l'Union Européenne (Programme de Recherche dans le Champ de l'Urbain PRCU : Université Paris 8/EPFL/UEH/uniQ - FED/2014/338-974), pour le financement de cette étude.

## BIBLIOGRAPHIE

1. RONCAYOLO, M. (1997). *La ville et ses territoires*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Folio Essais – Gallimard.
2. AUZELLE, R. (1970). *Technique de l'urbanisme: L'aménagement des agglomérations urbaines*, 4<sup>e</sup> éd., Paris, Presses Universitaires de France.
3. WEILL, M. (1997). *L'urbanisme*, Toulouse, Éditions Milan.
4. ASCHER, F. (2001). *Les nouveaux principes de l'urbanisme*, La Tour d'Aigues, Édition de l'Aube.
5. ZET LAOUI-LÉGER, J. (2013). Urbanisme participatif, <http://www.participation-et-democratie.fr/en/dico/urbanisme-participatif>, consulté le 5 août 2016.
6. JOSEPH, L., JAMEAU, M., et ROY, P.-M. (2014). *Scolarisation des enfants en milieu précarisé dans le contexte post-séisme de Port au Prince: Le cas du Camp Corail*, Montréal, UQAM.
7. ONU-HABITAT (2015). *Canaan urban planning charrette*. Port-au-Prince, ONU-Habitat.

**Anne-Laurence Verret, M.A.** est architecte, diplômée de l'Université Quisqueya (uniQ). Elle détient un Master en Urbanisme et Aménagement de l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon, et un DPEA en Constructions Parasismiques de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille. Mlle VERRET est doctorante en Etudes Urbaines à l'uniQ. Sa thèse, réalisée au sein du Réseau d'Excellence des Sciences de l'Ingénieur de la Francophonie (RESCIF), s'effectue en alternance entre le Centre de Recherche et d'Appui aux Politiques Urbaines (CRAPU) de l'uniQ et le Centre Coopération & Développement (CODEV) de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL). Mlle VERRET est membre régulier de l'Association Haïtienne « Femmes, Science et Technologie ». [annelaurenceverret@yahoo.com](mailto:annelaurenceverret@yahoo.com)

**David Telcy, M. A.** est ingénieur agronome diplômé de l'Université Quisqueya et actuellement Coordonnateur des Applications Thématiques au Centre National de l'Information Géo-Spatiale (CNIGS). Il détient un Diplôme d'Études Supérieures en décentralisation, gouvernement local et développement du Centre de Recherche et de Formation Économique et Sociale pour le Développement (CRESFED). Il a obtenu une certification niveau II en SIG et conception cartographique à l'École Nationale des Sciences Géographiques (ENSG) de Paris. Il détient également une maîtrise en « Sustainable Development and Management » de la « Madison International Institute and Business School » et finalise actuellement une seconde Maitrise en « Aménagement urbain des quartiers précaires », au Centre de Recherche et d'Appui aux Politiques Urbaines (CRAPU) de l'Université Quisqueya. [davidtelcy@yahoo.fr](mailto:davidtelcy@yahoo.fr)

**Anie Bras, ing., Ph. D.** est enseignante-chercheuse à l'Université Quisqueya (UniQ) où elle dirige le Centre de Recherche et d'Appui aux Politiques Urbaines (CRAPU). Elle anime conjointement avec le CODEV de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) l'équipe de chercheurs de l'UniQ impliquée dans le projet européen dans le champ de l'urbain. Elle est spécialiste en Environnement/Propreté urbaine et auteur de plusieurs articles. Dr BRAS est membre régulier de l'Association Haïtienne « Femmes, Science et Technologie ». Elle est le Coordonnateur du programme de formation doctorale en Études urbaines de l'Université Quisqueya. [aniebrasjoseph@gmail.com](mailto:aniebrasjoseph@gmail.com)

**Evens Emmanuel, ing. Ph. D.** est professeur à l'Université Quisqueya (UniQ) et Vice-recteur à la recherche et à l'innovation. Il est le fondateur et ex-directeur du Laboratoire de Qualité de l'Eau et de l'Environnement (LAQUE) à l'UniQ. En septembre 2003, il a mis en place, à l'université Quisqueya, le Master Recherche en Écotoxicologie, Environnement et Gestion des Eaux (MEEGE). En 2007 il fonde l'École doctorale « Société et Environnement » de l'Université Quisqueya qu'il dirige encore aujourd'hui. Il est également directeur du Collège doctoral d'Haïti, Président de la Commission régionale d'Experts du Bureau Caraïbe de l'AUF et membre du Conseil scientifique de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF). Il assure la Vice-présidence des relations avec les milieux de savoir de GRAHN-Haïti. Il est membre fondateur et membre régulier de l'Académie Haïtienne des Sciences. [evens.emmanuel@gmail.com](mailto:evens.emmanuel@gmail.com)